



Demande sur jugement JAF

Par Nanou43100

Bonjour j'ai reçu un jugement JAF qui donne des droits de visite médiatisées au père mais ce dernier vient voir son fils lors des activités sportives notamment et lui parle donc sans tierce personne. Je voulais savoir si cela était légal ou bien s'il ne respectait pas le jugement dit? Cordialement.

Par kang74

Bonjour

S'il n'y a pas de mesures d'éloignement il peut assister, comme tout le monde, au match de son fils et lui parler .